

## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	20	23

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026, le 28 Avril à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle des Mariages, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/04/2026.

**Présents** : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : BOULENT Anne, CHATELIN Sandrine, DELBECQ Sylvie, DESMYTER Gaëlle, GUIROUAOU Meriem, LAVAURE Adeline, MACAREZ Anne-Sophie, NOULETTE Jessica, VERHOEVEN Heidi, VILCOT Lise-Marie, MM : CLOCHARD Jean-François, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, KUNZLI Olivier, LELONG Julien, RATAJCZAK Christophe, SARAÏS Jacky, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MOREAU Valérie à Mme VILCOT Lise-Marie, MM : ACCETTONE Grégory à M. HOCQ Daniel, REMY Benoît à M. DELANNOY Frédéric

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme DELBECQ Sylvie

### 202623 – AFFECTATION DES RESULTATS CONSTATES AU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, le résultat constaté lors du compte financier unique 2025 doit être affecté préalablement à sa reprise dans le cadre du budget 2026.

Après constatation du résultat de fonctionnement au Compte Financier Unique, l'assemblée délibérante peut affecter tout ou partie au financement de la section d'investissement ou au financement de la section de fonctionnement. Il doit être prioritairement affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

**Ceci étant exposé, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil Municipal, ENTENDU le rapport de présentation,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, article L2311-5,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1<sup>er</sup> Janvier 2024,

Vu le Compte Financier Unique 2025 approuvé précédemment,

Considérant que le Compte Financier Unique présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			0			
INVEST	-450 246,78 €		-526 358,82 €	12 468,31 € 308 863,00 €	296 394,69 €	- 680 210,91 €
FONCT	421 599,92 €	200 000,00 €	513 870,57 €			735 470,49 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

**DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b>	735 470,49 €
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	680 210,91 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	55 259,58 €
Total affecté au c/ 1068 :	680 210,91 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	- €
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025 A REPENDRE ( LIGNE 001)</b>	-976 605,60 €

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 06/05/2026  
Le Maire  
Frédéric DELANNOY

